



PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité,

Qu'il y aura une séance extraordinaire de Conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu le 12 décembre 2024, à 19h30.

Lors de cette séance les prévisions budgétaires 2025 et le programme triennal des immobilisations seront adoptés.

Les questions devront porter exclusivement sur ces sujets.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce vingt-sixième jour de décembre deux mille vingt-quatre.

La greffière-trésorière et directrice-générale,

Audrée Pelchat

Certificat de publication

Je, soussignée, résidant à Saint-Sébastien, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 12h00 et 14h 00, le 26^{ième} jour de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-sixième jour de décembre deux mille vingt-quatre

La greffière-trésorière et directrice-générale,

Audrée Pelchat